

Image not found or type unknown



Assurance et indemnisation

Par **Chantal**, le **08/04/2009** à **20:14**

Bonjour,
Le contrat pris en compte pour l'indemnisation d'un accident est-il celui de l'accident (2006 en ce qui me concerne) ou celui de la consolidation constatée par un médecin expert (2009) ?
La société d'assurance ayant baissé ses taux d'indemnisation selon les années.
Merci d'avance